

Inscriptions

A partir du 3 décembre 2011

à l'adresse suivante :

IFCAAD 12, Rue Jean Monnet — CS 90045

67311 Schiltigheim Cedex

Joindre une enveloppe format 23 X 16 à votre nom et adresse, affranchie à 1 €.

REUNION D'INFORMATION 2012

Illzach :

Lundi 21 mai à 17h

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations :
sur la formation, les conditions et modalités d'inscription :

Fernanda Florencio

esf@ifcaad.fr

03.88.18.61.38

www.ifcaad.fr

Références réglementaires du diplôme, de la formation et de la profession :

- Arrêté du 1er septembre 2009
- JORF n°0203 du 3 septembre 2009
- BO-Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2009/0 du 15/10/2009

Renseignements Apprentissage



Pour de plus amples informations sur l'apprentissage, veuillez vous adresser au CFA ARAASSM :
Emmanuelle Deckert
03 88 18 25 61
araassm@ifcaad.fr



Institut de formation en travail éducatif et social

2 sites :
Bas-Rhin / Haut-Rhin

CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale Familiale (DECESF)

2012

METIER

Le conseiller en économie sociale familiale est un travailleur social qualifié dont le cœur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation-santé.

Ses compétences scientifiques et techniques spécifiques lui confèrent une légitimité professionnelle pour intervenir dans le cadre de l'écologie de la vie quotidienne.

Son intervention privilégie une finalité éducative et vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles, les groupes ; compétences qui vont leur permettre d'accéder à leurs droits, de prévenir et de gérer les difficultés de leur vie quotidienne.

Sa spécificité de travailleur social le conduit à intervenir dans un cadre éthique et dans une dynamique de co-construction avec les bénéficiaires des projets qui les concernent.

Son intervention privilégie la participation active et permanente des usagers/habitants, l'expression de leurs besoins, l'émergence de leurs potentialités, afin qu'ils puissent progressivement accéder à leur autonomie et à la maîtrise de leur environnement domestique.

EMPLOYEURS

Le conseiller en économie sociale familiale exerce dans différentes structures publiques ou privées, au sein des collectivités territoriales, organismes sociaux, associations, bailleurs sociaux privés ou publics, structures d'hébergement, mutuelles, hôpitaux, services tutélaires,...

Bas-Rhin : 12 rue Jean Monnet - CS 90045 - 67311 Schiltigheim Cedex

Tél. : 03 88 18 61 31

Haut-Rhin : 2 b rue des Alouettes - CS 30082 - 68312 Illzach Cedex

Tél. : 03 89 52 25 26

www.ifcaad.fr

● ● ● | La formation

La formation comporte en **alternance 540 heures d'enseignement théorique** réparties sur un an entre **septembre 2012 et septembre 2013** et **560 heures d'enseignement pratique**.

Formation Théorique		
DF 1	Connaissance majeure des domaines de l'économie sociale familiale	140 h
DF 2	Les principes de l'intervention sociale	250 h
DF 3	Communication professionnelle	40 h
DF 4	Connaissance des politiques sociales et des Institutions. Travail en équipe et partenariat.	90 h
LVE		20h
Formation pratique		
	Stage professionnel de 16 semaines	560 h

Le stage professionnel s'effectue auprès d'une Conseillère possédant le diplôme d'état de CESF. Ce stage permet de prendre contact avec la profession, de se repérer dans les politiques sociales et de s'impliquer en tant qu'acteur dans une situation professionnelle.

● ● ● | Coût de la formation

<p><u>Contrat d'apprentissage :</u> Le coût de la formation est différent (possibilité de prise en charge par UNIFAF ou la Région) Contacter le CFA ARAASSM.</p>	<p><u>Contrats :</u> Nous consulter (pas de frais annexes)</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Droits d'inscription : nous consulter. • Frais de scolarité : nous consulter. 	

● ● ● | L'accès à la formation

Condition d'accès :

Etre titulaire de l'un des diplômes suivants : diplôme d'Educateur Technique Spécialisé, d'Educateur Spécialisé, d'Assistant de Service Social, d'Educateur de jeunes enfants, DUT Carrières Sanitaires et Sociales, BTS en Economie Sociale Familiale.

Epreuves d'admission :

2 sessions d'épreuves :	1ère session	2ème session
	Dépôt des dossiers jusqu'au : 22 février 2012	Dépôt des dossiers jusqu'au : 25 mai 2012
	Epreuves du 19 au 23 mars	Epreuves du 11 au 15 juin

Epreuves d'admission : épreuve orale dont l'objectif est d'évaluer la motivation et l'aptitude des candidats à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention sociale.

Elle est constituée d'un entretien à orientation psychologique et d'un entretien à orientation professionnelle sur la base d'un écrit fourni par le candidat au préalable dans le dossier d'inscription.

Coût des épreuves : 102 €.

Conditions de financement :

- **Conseil Régional d'Alsace** selon un nombre prédéfini de places et par ordre de mérite : démarche assurée par l'organisme de formation.
- **Contrat de professionnalisation** bénéficiaires : personnes de moins de 26 ans ou personnes de 26 ans et plus sans emploi, inscrites à l'ANPE ou non.
- **Contrat d'apprentissage** bénéficiaires : personnes de 18 à 25 ans.
- **Congé Individuel de Formation (CDI ou CDD)** conditions : à voir avec l'employeur et l'organisme assurant la prise en charge.
- **Plan de formation entreprise ou autres plans de formation** (reconversion, période de professionnalisation etc.) conditions : à voir avec l'employeur.

AIDE FINANCIÈRE

Possibilité de faire une demande de **bourse d'étude en travail social** auprès du Conseil Régional d'Alsace : conditions, renseignements en vous connectant à : <http://boss.region-alsace.eu>